

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

REFERENCE : 2019/PSJML/ATE/A001

1

APPEL D'OFFRES 2019 DANS LE CADRE DE L'ACTION « INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES » PILOTÉE PAR L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE DOUAI

CAHIER DES CHARGES

CONSEILS EN IMAGE ET BIEN ETRE – APPEL D'OFFRE N°01

ATELIER « COACHING EN IMAGE »

Date limite de réception des offres : 28 février 2019 à 17h

LES APPELS D'OFFRES SONT CONSULTABLES ET TELECHARGEABLES DEPUIS LE SITE DE L'ACSD
[HTTP://WWW.CENTRES-SOCIAUX-DOUAI.FR](http://WWW.CENTRES-SOCIAUX-DOUAI.FR)



Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

2

➤ CADRE DE REFERENCE

Le présent appel à projets est lancé dans le cadre du Programme Opérationnel Régional (POR) pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) porté par l'Union Européenne et plus particulièrement par le Fonds Social Européen (FSE).

Celui-ci vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 29 ans sans emploi, et ne suivant ni études ni formation (NEET)¹, résidant dans les régions éligibles et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée) qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi, afin de leur proposer un accompagnement personnalisé dans l'élaboration de leur projet professionnel et l'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage ou un stage.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'ACSD a fait le choix de proposer, en plus de l'accompagnement individuel du jeune, des ateliers collectifs innovants visant à développer l'autonomie, la mobilité physique et professionnelle, à valoriser les compétences et à renforcer l'estime de soi afin de lever les freins d'accès à l'emploi et/ou la formation.

➤ LE PROJET

Cette opération est déployée sur l'ensemble du territoire d'intervention de l'Association des Centres Sociaux de Douai, au travers de ses 5 centres sociaux. Elle vise à intégrer 120 jeunes 16-25 ans et 120 jeunes 25-29 ans sur la période 1^{er} janvier 2019-31 décembre 2021.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Identifier, au sein des quartiers, de la commune et des communes limitrophes, les jeunes NEET 16-25 ans, décrocheurs scolaires et/ou n'étant pas accompagnés dans leurs démarches d'insertion et leur proposer d'intégrer l'accompagnement,
- Identifier, au sein des quartiers, de la commune et des communes limitrophes, les jeunes NEET 25-29 ans, n'étant pas accompagnés dans leurs démarches d'insertion et leur proposer d'intégrer l'accompagnement,
- Assurer un accompagnement personnalisé et renforcé pour chaque participant dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle,
- Mobiliser l'ensemble des aides et dispositifs permettant de lever les freins à l'insertion des participants,
- Remettre en mouvement le participant,
- Permettre aux jeunes accompagnés de définir, préciser et/ou confirmer un projet professionnel réaliste,
- Permettre aux jeunes de découvrir un ou plusieurs domaines d'activités,
- Entretenir la dynamique partenariale du territoire en participant activement à l'animation du collectif IEJ Actions Douai,
- Mieux faire connaître l'apprentissage et participer à son attractivité,
- Favoriser l'accès à la formation par apprentissage.

¹ Neither in Employment nor in education or training

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

3

➤ LES OBJECTIFS GENERAUX

Les jeunes en ruptures scolaires et/ou familiale ont développé une vision négative d'eux-mêmes. Les questions de reconnaissance identitaire représentent un enjeu important pour se projeter dans un avenir professionnel. L'objectif est de favoriser la reconstruction chez ces jeunes, d'une vision positive et ouvrir des perspectives de réussite par la (re) valorisation de l'image de soi, le renforcement de la confiance en soi et de leurs potentiels lors de démarches professionnelles et personnelles.

➤ LE PUBLIC VISE

Les jeunes ayant intégrés l'opération IEJ. Les Conseillers en Insertion Professionnelle, les Référents Projet Jeunesse et les Référentes de Pôles Adultes et Familles, en charge de l'accompagnement des jeunes, orienteront vers les ateliers en fonction des besoins exprimés et après une phase de diagnostic établi en amont.

➤ LES OBJECTIFS

Il s'agira de mettre en place un atelier de Coaching en Image :

objectifs	Contribuer à la (re) valorisation de l'image de soi (en tirant partie de ses atouts physiques)
	Promouvoir l'hygiène corporelle et le bien-être
	Mobiliser le désir de prendre soin de soi via du conseil beauté et/ou coiffure
	Cerner, comprendre et décoder les messages induits par notre image
	Adapter sa tenue et sa présentation à son profil professionnel en permettant notamment à chaque participant d'effectuer un repérage vêture (en boutique ou sur Internet).

Projet IEJ « RAAFE 2 »

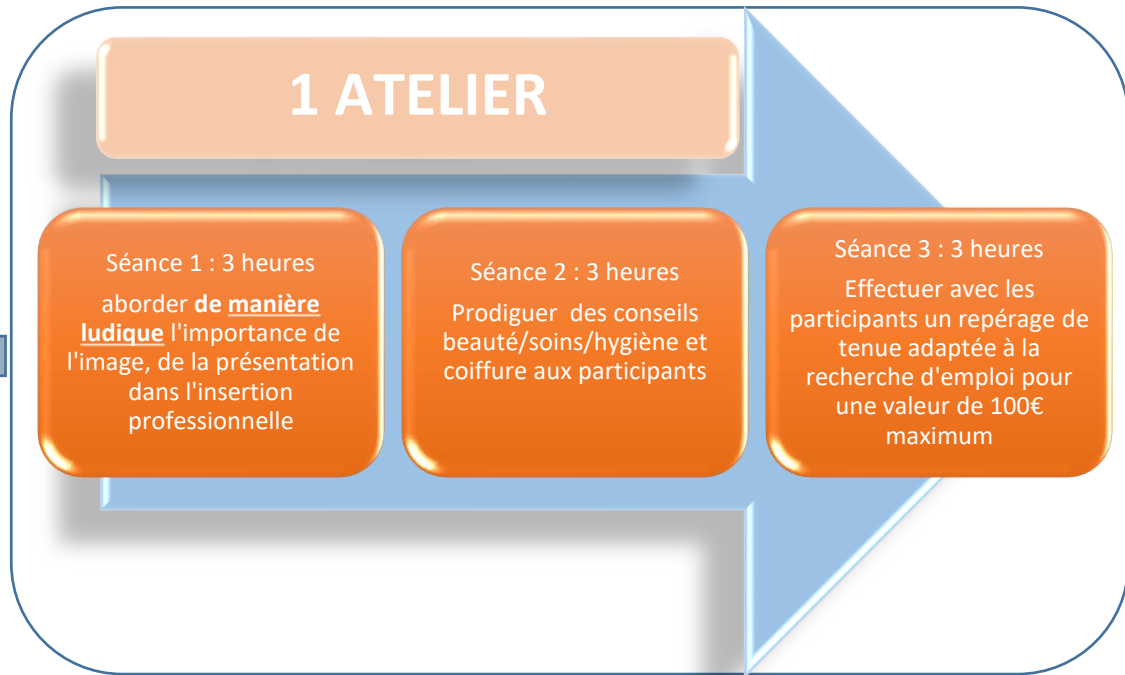
Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

➤ CONTENU ET CALENDRIER PREVISIONNEL

L'accompagnement des jeunes dure jusqu'à 9 mois.

Il est attendu des candidats la production d'une proposition prenant en considération le contenu d'atelier ci-dessous :

4



Le nombre de séances est donné à titre indicatif, l'organisation peut être autre si le candidat estime qu'une organisation différente serait plus pertinente en gardant à l'esprit les éléments suivants :



Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

Un calendrier prévisionnel sera mis en place avec le prestataire retenu et l'équipe IEJ lors d'une réunion de préparation qui se déroulera après la signature du contrat.

Le prestataire organisera l'atelier en coordination avec l'équipe de l'ACSD et avec le conseiller en insertion professionnelle : contenus précis, objectifs, dates, lieux.

Par ailleurs, le prestataire s'engage à assurer l'ensemble de la prestation, il veille au bon déroulement de celle-ci et rendra compte régulièrement à l'équipe de l'avancée du projet.

5

Une rencontre est programmée avec l'ensemble des prestataires retenus le 7 mars 2019 à 14h au siège social de l'ACSD.

➤ RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DE L'ACTION

Parvenir à une démarche autonome dans la prise en compte de leur bien-être physique et social.

Participer à une action collective permettant de rompre avec l'isolement et de favoriser le développement personnel

Savoir mettre en valeur sa propre image et prendre confiance en soi, faire preuve d'assurance et de dynamisme.

Un changement dans l'apparence et l'attitude générale des participants dans leurs futures démarches d'accès à l'emploi ou à la formation.

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

➤ INDICATEURS D'EVALUATION

Qualitatifs

- le degré de satisfaction des jeunes
- l'implication des jeunes aux activités proposées

Sommatifs

- le nombre de jeunes présents sur l'atelier, l'émargement faisant foi

Pédagogiques

- les participants savent adapter leur tenue, leur présentation, leur image en fonction de leur projet

6

➤ MODALITES FINANCIERES

Pour réaliser l'action décrite ci-dessus, le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée, notamment le coût par heure d'intervention et le coût forfaitaire total pour les 27 Heures.

Il est à noter que le prestataire doit prévoir le matériel pédagogique, l'intervention de professionnels ou toute autre dépense qu'il jugera nécessaire au bon déroulement des ateliers et/ou inclure le montant prévu pour l'achat de matériels pédagogiques dans son devis. (Aucun frais ne pourra être engagé par l'ACSD pour du matériel pédagogique après la signature du contrat).

Ce présent marché est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Le règlement de la prestation se fera à l'issue de l'exécution de l'opération intégrant tous les rendus des bilans et sur production d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.

➤ ASSURANCES

Le titulaire du marché devra fournir, au plus tard dans les 10 jours à compter de la date de notification du marché, une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

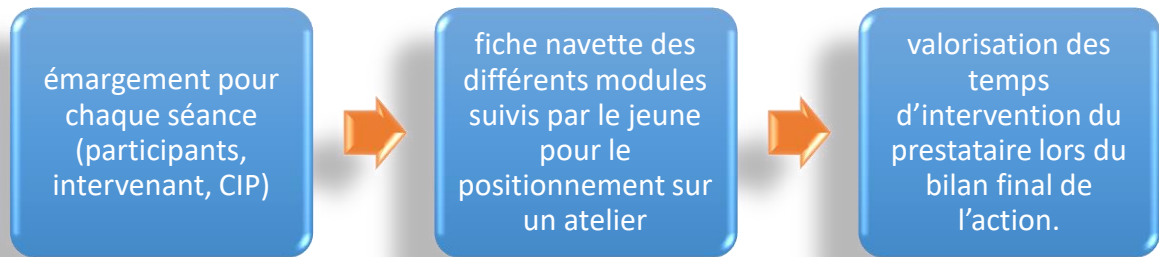
➤ MOYENS

- Mise à disposition d'une salle, de matériel (tables, chaises, etc.),
- Les prestataires peuvent être amenés à se déplacer dans les différents centres sociaux,
- Deux conseillers en insertion professionnelle et le chef de projet IEJ qui auront pour tâche la programmation des différents ateliers, la mobilisation des jeunes.

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

➤ SUIVI DU PROJET



7

➤ CRITERES DE SELECTION

20 pts	• pertinence et l'adéquation des offres proposées au regard du contenu du cahier des charges
20 pts	• prix de la prestation
15 pts	• Expérience avec le public visé
30 pts	• Animation : caractère innovant, moyens pédagogiques et d'évaluation, méthodes actives
15 pts	• adaptabilité du prestataire

➤ PARTICIPATION DU FSE ET OBLIGATIONS DE PUBLICITE

- Le prestataire s'engage à afficher les logos de l'Union Européenne exigés téléchargeable sur le site : <https://europe-en-hautsdefrance.eu/>
- Il s'assure que les participants ont été explicitement informés du soutien de l'IEJ assuré par des fonds du FSE et la dotation spéciale pour l'IEJ (règlement FSE n°1304/13 article 20).
- Tout document relatif à la mise en œuvre de l'opération IEJ, y compris toute attestation de participation ou autre, comprend une mention indiquant que l'opération a bénéficié de l'IEJ.

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2

8

➤ RESILIATION DU MANDATEMENT

En cas de non-respect des obligations contractuelles du prestataire, l'ACSD se réserve le droit de résilier le mandatement aux torts exclusifs du titulaire et sous la forme suivante :

- Le commanditaire adresse au titulaire un courrier recommandé annonçant son intention.
- Le titulaire dispose d'un délai de 15 jours, à compter de sa réception, pour formuler ses observations.
- A l'expiration de ce délai et, si les observations éventuelles sont jugées non recevables par le commanditaire, celui-ci pourra prononcer, à titre définitif, la résiliation du marché, aux frais et risques du titulaire.
- La date de prise d'effet de la résiliation sera fixée par lettre recommandée avec accusé de réception.

➤ MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra transmettre une proposition complète avant **le 28 février 2019 à 17h** par courriel à iej@centres-sociaux-douai.fr

Ou envoyer par courrier à l'adresse : ACSD, 68 Rue Charles Monsarrat BP 90212 – 59503 Douai Cedex

A l'attention de : Monsieur Jean Marie Lenotte, Directeur Général de l'Association des Centres Sociaux de Douai.

Il est à noter que les principaux interlocuteurs restent Pierre Schroder, Chef de Projet (06 42 53 58 89) et/ou Laurie Faye, Agent Administratif (03 27 71 69 44).

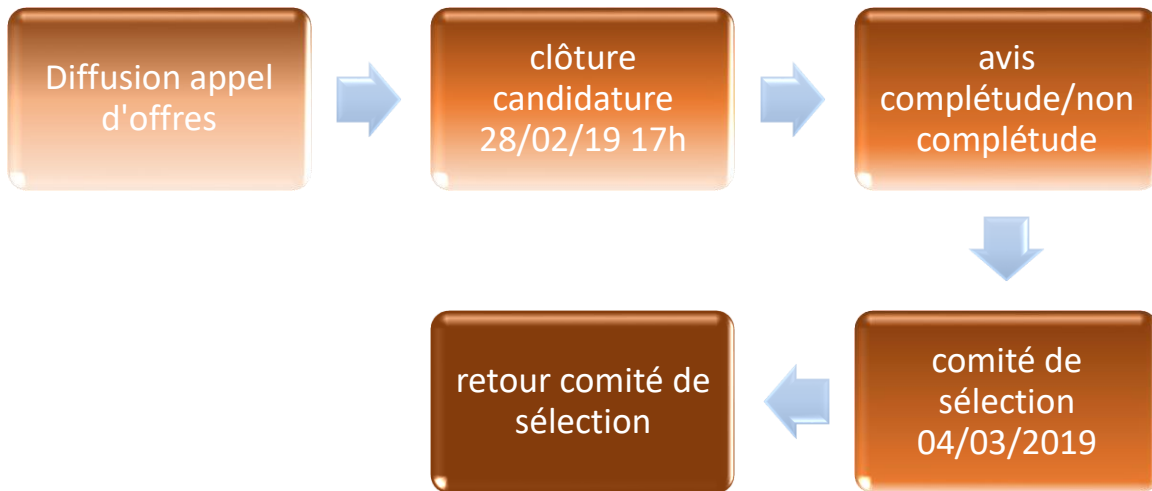
La sélection sera réalisée dans les 15 jours qui suivront la date limite de dépôts des candidatures.

Celle-ci sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la mise en concurrence et étudiée par les instances de l'ACSD en comité de sélection qui aura lieu le **4 mars 2019**

Un accusé de réception de complétude du dossier sera notifié dans un délai de 48 heures.

Projet IEJ « RAAFE 2 »

Redynamisation, Accompagnement vers l'Apprentissage la Formation et l'Emploi 2



9

Les pièces constitutives au dépôt de chaque candidature sont les suivantes :

- Un dossier de présentation de l'organisme précisant son expérience sur des prestations similaires,
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes spécifiant les justificatifs à fournir en fin de prestation,
- Un projet pédagogique détaillé regroupant les éléments de méthode et de mise en œuvre de l'action dans le respect du cahier des charges,
- Le (ou les) CV de (s) intervenant(s) affecté (s) à l'action,
- Un devis,
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre.